

Centre hospitalier Bienne SA

# Comptes consolidés 2016

Selon Swiss GAAP RPC

Bilan consolidé	2
Compte de résultat consolidé	4
Flux de trésorerie consolidé	5
Tableau des fonds propres consolidés	6
Annexe aux comptes consolidés	7



# Comptes annuels consolidés

## Bilan consolidé

		31.12.2016	31.12.2015
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Actifs</b>			
Liquidités		27 884 842	25 518 570
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	30 578 819	27 295 865
Autres créances à court terme	2	2 055 346	942 651
Prestations non décomptées / traitements en cours	3	1 775 951	1 600 345
Stocks	4	4 784 502	4 462 744
Actifs de régularisation	5	976 000	831 983
<b>Actif circulant</b>		<b>68 055 460</b>	<b>60 652 158</b>
Immobilisations corporelles	6	109 606 521	111 307 056
Immobilisations financières	7	82 683 968	84 865 804
Immobilisations incorporelles	8	3 032 443	4 270 681
<b>Actif immobilisé</b>		<b>195 322 932</b>	<b>200 443 541</b>
<b>Total Actifs</b>		<b>263 378 392</b>	<b>261 095 699</b>

		<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Passifs</b>			
Dettes financières à court terme		10 000 000	0
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	8 396 005	9 049 539
Autres dettes à court terme	10	4 101 932	4 922 654
Provisions	13	556 000	7 829 364
Passifs de régularisation	11	6 240 272	6 281 920
<b>Engagements à court terme</b>		<b>29 294 209</b>	<b>28 083 477</b>
Autres dettes à long terme / fonds	12	419 016	443 458
Provisions	13	1 811 000	2 001 000
<b>Engagements à long terme</b>		<b>2 230 016</b>	<b>2 444 458</b>
<b>Engagements</b>		<b>31 524 225</b>	<b>30 527 935</b>
Capital actions		7 750 000	7 750 000
Réserves provenant de bénéfices		222 499 870	221 820 635
<b>Fonds propres hors parts minoritaires</b>		<b>230 249 870</b>	<b>229 570 635</b>
Parts minoritaires		1 604 297	997 128
<b>Fonds propres</b>		<b>231 854 167</b>	<b>230 567 764</b>
<b>Total Passifs</b>		<b>263 378 392</b>	<b>261 095 699</b>

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

## Compte de résultat consolidé

		2016	2015
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	14	196 913 791	188 931 871
Autres produits	15	10 765 819	8 974 970
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>207 679 610</b>	<b>197 906 841</b>
Charges de personnel	16/17	130 482 871	126 221 464
Matériel médical d'exploitation	18	41 719 808	37 701 806
Autres charges pour biens et services	19	23 569 629	22 921 772
<b>Charges de personnel et pour biens et services</b>		<b>195 772 308</b>	<b>186 845 042</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>		<b>11 907 302</b>	<b>11 061 799</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	6	9 008 852	9 130 293
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	1 785 687	1 518 839
<b>Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)</b>		<b>1 112 763</b>	<b>412 667</b>
Résultat société associée		118 144	70 729
Produits financiers	20	52 063	28 025
Charges financières	20	-21 009	-36 669
<b>Résultat financier</b>		<b>149 198</b>	<b>62 085</b>
<b>Résultat ordinaire</b>		<b>1 261 961</b>	<b>474 752</b>
Apports aux fonds en capitaux étrangers	12	-27 137	-52 695
Prélèvements des fonds en capitaux étrangers	12	51 579	40 403
<b>Résultat des fonds affectés</b>		<b>24 442</b>	<b>-12 292</b>
Produits extraordinaires	21	0	3 534 000
Charges extraordinaires	21	0	-3 890 047
Impôts		0	0
<b>Bénéfice annuel, y c. parts minoritaires</b>		<b>1 286 403</b>	<b>106 413</b>
Parts minoritaires		-607 168	-227 792
<b>Bénéfice / perte de l'exercice hors parts minoritaires</b>		<b>679 235</b>	<b>-121 379</b>

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

## Flux de trésorerie consolidé

		2016	2015
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Bénéfice / perte de l'exercice		679 235	-121 379
Parts minoritaires		607 168	227 792
Résultat société associée		-118 144	-70 728
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	6/8	10 794 539	10 649 131
Bénéfice sur cessions d'immobilisations corporelles		-18 000	-20 000
Dissolution / création provisions	13	-7 463 364	2 892 120
Prélèvement / apports fonds (net)	12	-24 442	12 292
Augmentation / diminution des créances résultant de livraisons et prestations	1	-3 282 954	63 206
Augmentation / diminution des stocks, prestations non décomptées et traitements en cours	3/4	-497 364	78 849
Augmentation autres créances et actifs de régularisation	2/5	-556 712	-579 062 <sup>1)</sup>
Diminution / augmentation dettes résultant de livraisons et prestations	9	-653 534	602 083
Diminution / augmentation dettes résultant des investissements non réglées	9	1 406 420	-964 544
Diminution autres dettes à court terme et passifs de régularisation	10/11	-862 370	-483 615
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		<b>10 478</b>	<b>12 286 145</b>
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-7 308 317	-11 400 373
Diminution / augmentation dettes résultant des investissements non réglées	9	-1 406 420	964 544
Désinvestissement d'immobilisations corporelles		18 000	20 000
Païement canton projets de fonds d'investissement hospitalier	7	1 800 000	2 380 000
Investissements dans des immobilisations financières	7	-200 020	-249 821
Investissements dans des immobilisations incorporelles	8	-547 449	-1 180 591
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>-7 644 206</b>	<b>-9 466 241</b>
Augmentation dettes financières à court terme		10 000 000	0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>		<b>10 000 000</b>	<b>0</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>2 366 272</b>	<b>2 819 904</b>
<b>Tableau de concordance</b>			
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		25 518 570	22 698 666
Liquidités au 31 décembre		27 884 842	25 518 570
<b>Variation des liquidités</b>		<b>2 366 272</b>	<b>2 819 904</b>

<sup>1)</sup> Sans la créance envers le canton pour les projets du fonds d'investissement hospitalier. L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

## Tableau des fonds propres consolidés

	Capital- action	Réserves légales	Réserves libres	Fonds	Total réserves provenant de bénéfices	Total fonds propres hors parts minoritaires	Parts minori- taires	Total fonds propres
<i>Chiffre dans l'annexe</i>	CHF	CHF	CHF	CHF <sup>1)</sup>	CHF	CHF		CHF
<b>Etat au 01.01.2015</b>	<b>7 750 000</b>	<b>2 350 000</b>	<b>218 558 471</b>	<b>1 033 543</b>	<b>221 942 014</b>	<b>229 692 014</b>	<b>769 337</b>	<b>230 461 351</b>
Transfert			1 033 543	-1 033 543				
Perte de l'exercice <sup>1)</sup>			-121 379		-121 379	-121 379	227 792	106 413
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>7 750 000</b>	<b>2 350 000</b>	<b>219 470 635</b>	<b>-</b>	<b>221 820 635</b>	<b>229 570 635</b>	<b>997 129</b>	<b>230 567 764</b>
Transfert								
Bénéfice de l'exercice <sup>1)</sup>			679 235		679 235	679 235	607 168	1 286 403
<b>Etat au 31.12.2016</b>	<b>7 750 000</b>	<b>2 350 000</b>	<b>-220 149 870</b>	<b>-</b>	<b>222 499 870</b>	<b>230 249 870</b>	<b>1 604 297</b>	<b>231 854 167</b>

<sup>1)</sup> Les anciens fonds «Immeubles et places de parc» alimentés jusqu'en 2011 ont été dissous et transférés dans les réserves libres. L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

## Annexe aux comptes consolidés

### Principes régissant l'établissement des comptes annuels

#### Généralités

Les comptes consolidés sont établis sur la base de valeurs économiques dans le respect des prescriptions du code suisse des obligations et en conformité avec l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils reposent sur le principe de la valeur d'acquisition et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe. La consolidation s'effectue sur la base des états financiers individuels des sociétés du groupe, vérifiés et établis selon des directives homogènes.

#### Date de clôture

La date de clôture pour le groupe et toutes les sociétés entièrement consolidées est le 31 décembre. L'exercice porte sur 12 mois pour toutes les sociétés.

#### Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent les comptes annuels du Centre hospitalier Bienne SA et ses participations. Les participations figurent dans la liste des participations (cf. «Annexe 7, Immobilisations financières»). Les participations se composent comme suit:

##### a) Sociétés du groupe

Les sociétés du groupe sont des sociétés contrôlées par le Centre hospitalier Bienne SA. Elles font partie du périmètre de consolidation. Un contrôle est présumé exister lorsque le Centre hospitalier Bienne SA détient directement ou indirectement plus de 50% des voix.

##### b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Centre hospitalier Bienne détient entre 20% et 50% des parts et exerce une influence significative.

#### Méthode de consolidation

##### a) Sociétés du groupe

Les actifs et passifs, tout comme les charges et les produits sont saisis à 100% selon la méthode de consolidation intégrale. La consolidation de capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne du Purchase.

Toutes les transactions et relations internes au groupe entre les sociétés consolidées sont compensées et éliminées. Les bénéfices intermédiaires sur des transactions internes au groupe sont éliminés.

Les sociétés du groupe sont considérées dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition et exclues des comptes annuels consolidés au moment de la vente. Une différence dans le cadre de l'acquisition de participation entre les actifs nets identifiés et le prix d'acquisition est activée sous forme de goodwill et amortie conformément au plan.

##### b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont intégrées dans la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (Equity) (saisie proportionnelle du capital et du résultat).

#### Flux de trésorerie

Le fonds liquidités sert de base pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie provenant

de l'activité d'exploitation sont calculés sur la base de la méthode indirecte.

#### Principes d'évaluation

Les postes du bilan sont évalués selon des directives homogènes. La base de l'évaluation réside dans les coûts d'acquisition ou de revient (principe des coûts historiques). Les principales règles applicables aux différents postes sont mentionnées ci-après:

##### a) Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en banque et à la poste ainsi que les avoirs en dépôt à court terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

##### b) Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

##### c) Prestations non décomptées et traitements en cours

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant des prestations facturées durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestation en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au

prorata des prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2015.

#### d) Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans leur valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). Les escomptes sont considérés comme des produits financiers. La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

#### e) Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les intérêts pendant la phase de construction ne sont pas activés. Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 ½ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

#### f) Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les parts au capital d'autres organisations avec l'intention de les détenir durablement (participations), les titres et emprunts tout comme les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur. Les immobilisations financières sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité. Les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur sont évalués à la valeur nominale.

#### g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles qui englobent les logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences) et le goodwill des acquisitions. Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans. Un goodwill en résultant dans le cadre de l'acquisition d'une participation est en général amorti sur 5 ans de façon linéaire.

#### h) Dépréciations d'actifs (*impairment*)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de

dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable doit être effectué (*impairment test*). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec impact sur le résultat est effectuée par des amortissements exceptionnels.

#### i) Dettes

Les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

#### j) Provisions (à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

#### k) Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées, pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus. Sont des fonds, les legs, les fondations dépendantes ainsi que les moyens financiers réglementés ou créés par l'entité elle-même. Les legs et les fondations sont des actes de disposition de personnes privées en faveur de l'hôpital sous forme de valeurs patrimoniales.

Les fonds sont portés au bilan sous les autres dettes à long terme, si l'utilisation des fonds est prescrite de façon stricte et précise et qu'il existe un engagement dans les rapports externes. L'on considère comme fonds de tiers un fonds dont l'organe de direction de l'organisation n'a pas la compétence d'affecter les montants à

un autre but que celui déterminé initialement. Tous les autres fonds sont portés au bilan dans les fonds propres.

#### **l) Impôts**

Aux termes de la loi sur les soins hospitaliers, les sociétés sont exonérées des impôts directs pour les prestations fournies dans les contrats de prestations. En revanche, le bénéfice et le capital concernant les activités annexes sont imposés.

#### **m) Institutions de prévoyance professionnelle**

Les employés et anciens employés sont, conformément aux prescriptions légales, assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité, au sein de différentes fondations. Les institutions de prévoyance sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés.

Le compte de résultat indique les cotisations délimitées pour la période sous forme de charge de personnel. Dans le bilan, on saisit les régularisations actives ou passives correspondantes ou les créances et dettes résultant de bases contractuelles, réglementaires ou légales. Une évaluation annuelle détermine s'il existe un avantage ou un engagement économique issu des institutions de prévoyance, du point de vue de l'organisation. Sont pris pour base les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en conformité avec la Swiss GAAP RPC 26 et d'autres calculs représentant la situation financière, les couvertures ou les sous-couvertures existantes correspondant à la situation effective.

#### **n) Saisie du chiffre d'affaires**

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et que l'avantage économique va vraisemblablement faire l'objet d'un flux.

#### **Transactions avec des parties liées**

Les relations commerciales avec des proches sont traitées à des conditions conformes au marché.

Le canton de Berne est actionnaire à 99,75%. Il contribue, en raison de la LAMal, à hauteur d'un montant maximum de 55% aux produits des patients stationnaires dans l'assurance de base. Dans le domaine des soins aigus, il verse des cotisations supplémentaires pour la formation continue des médecins assistants, ainsi que le conseil aux familles et en matière de grossesse.

Sont considérées comme «parties liées», outre le canton de Berne, les participations, les institutions de prévoyance du personnel, les membres du comité directeur et du conseil d'administration.

31.12.2016 31.12.2015

CHF CHF

1

**Créances résultant de livraisons et de prestations de services**

Créances résultant de livraisons et de prestations de services envers des tiers	29 042 145	26 283 548
Créances résultant de livraisons et de prestations de services actionnaire / canton	3 105 140	2 573 072
Correction de valeur	-1 568 466	-1 560 755
<b>Total</b>	<b>30 578 819</b>	<b>27 295 865</b>

2

**Autres créances à court terme**

Créances envers des tiers	757 595	742 736
Créances envers l'actionnaire / canton	1 221 704	199 915 <sup>1)</sup>
Créances envers les sociétés associées	76 047	0
<b>Total</b>	<b>2 055 346</b>	<b>942 651</b>

<sup>1)</sup> Créances du fonds d'investissement hospitalier

3

**Prestations non décomptées**

Prestations ambulatoires non décomptées	101 018	85 401
Prestations stationnaires non facturées	0	0
Traitements stationnaires en cours	1 674 933	1 514 944
<b>Total</b>	<b>1 775 951</b>	<b>1 600 345</b>

Les prestations fournies aux patients stationnaires sortis avant le 31.12. sont totalement facturées.  
Celles fournies aux patients encore en traitement au cours de la nouvelle année sont délimitées.

4

**Stocks**

Consommables médicaux	1 568 187	1 617 760
Médicaments	1 869 390	1 592 452
Implants et pansements	753 761	649 416
Combustibles, y c. réserve de secours	283 491	310 398
Autres stocks	309 673	292 718
<b>Total</b>	<b>4 784 502</b>	<b>4 462 744</b>

5

**Actifs de régularisation**

Charges payées d'avance	331 708	320 003
Produits reçus d'avance	644 292	511 980
<b>Total</b>	<b>976 000</b>	<b>831 983</b>

6

## Immobilisations corporelles

	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Coûts d'acquisition</b>							
Etat au 01.01.2015	133 065 135	54 999 088	19 357 164	30 575 907	4 018 347	7 840 157	249 855 798
Entrées	99 120	3 661 735	697 056	895 275	590 296	5 456 891	11 400 373
Sorties	-429 380	0	-2 756 201	-2 487 680	-328 147	0	-6 001 408
Reclassifications	-10 867 016	10 516 360	883 209	0	286 193	-818 746	0 <sup>1)</sup>
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>121 867 859</b>	<b>69 177 183</b>	<b>18 181 228</b>	<b>28 983 502</b>	<b>4 566 689</b>	<b>12 478 302</b>	<b>255 254 762</b>

<b>Amortissements et corrections de valeur</b>							
Etat au 01.01.2015	62 315 921	43 970 614	13 577 812	19 539 227	1 415 248	0	140 818 822
Amortissements ordinaires	2 939 530	1 283 130	1 609 313	2 294 005	849 850	0	8 975 828
Sorties	-429 380	0	-2 753 156	-2 337 497	-326 910	0	-5 846 943
Reclassifications	-469 281	415 383	39 588	0	14 310	0	0
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>64 356 790</b>	<b>45 669 127</b>	<b>12 473 557</b>	<b>19 495 735</b>	<b>1 952 498</b>	<b>0</b>	<b>143 947 707</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>57 511 069</b>	<b>23 508 056</b>	<b>5 707 671</b>	<b>9 487 767</b>	<b>2 614 191</b>	<b>12 478 302</b>	<b>111 307 056</b>

<b>Coûts d'acquisition</b>							
Etat au 01.01.2016	121 867 859	69 177 183	18 181 228	28 983 502	4 566 689	12 478 302	255 254 762
Entrées	417 326	994 147	883 536	1 460 912	591 552	2 960 843	7 308 316
Sorties	0	-276 970	-754 936	-1 888 252	-731 054	0	-3 651 212 <sup>2)</sup>
Reclassifications	561 275	49 962	119 753	256 491	0	-987 481	0 <sup>1)</sup>
<b>Etat au 31.12.2016</b>	<b>122 846 460</b>	<b>69 944 322</b>	<b>18 429 581</b>	<b>28 812 653</b>	<b>4 427 187</b>	<b>14 451 664</b>	<b>258 911 866</b>

<b>Amortissements et corrections de valeur</b>							
Etat au 01.01.2016	64 356 790	45 669 127	12 473 557	19 495 735	1 952 498	0	143 947 707
Amortissements ordinaires	2 543 596	1 436 875	1 420 168	2 282 293	1 020 757	0	8 703 689 <sup>2)</sup>
Sorties	0	-75 674	-754 936	-1 836 536	-678 904	0	-3 346 050 <sup>2)</sup>
Reclassifications	82 786	-82 786	0	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.2016</b>	<b>66 983 172</b>	<b>46 947 542</b>	<b>13 138 789</b>	<b>19 941 492</b>	<b>2 294 351</b>	<b>0</b>	<b>149 305 346</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2016</b>	<b>55 863 288</b>	<b>22 996 780</b>	<b>5 290 792</b>	<b>8 871 161</b>	<b>2 132 836</b>	<b>14 451 664</b>	<b>109 606 521</b>

<sup>1)</sup> Reclassification vers les immobilisations incorporelles. Les immobilisations en cours de construction ne sont comptabilisées définitivement dans leur classe qu'en fin de projet. Voir tableau 8, Immobilisations incorporelles.

<sup>2)</sup> En lien avec les amortissements du compte de résultat:

Amortissements ordinaires	2 543 596	1 436 875	1 420 168	2 282 293	1 020 757	0	8 703 689
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	0	201 296	0	51 716	52 150	0	305 163
<b>Total amortissements</b>	<b>2 543 596</b>	<b>1 638 171</b>	<b>1 420 168</b>	<b>2 334 009</b>	<b>1 072 907</b>	<b>0</b>	<b>9 008 852</b>

Investissements sans incidence sur les liquidités	2016	2015
Dettes d'investissements non payées	1 347 384	2 753 804
Variation	-1 406 420	964 544

<b>Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées</b>	<b>46 605 273</b>	<b>50 192 694</b>
---	-------------------	-------------------

7

**Immobilisations financières**

	Titres <i>CHF</i>	Participations <i>CHF</i> 2)	Prêts aux sociétés associées <i>CHF</i>	Créances actionnaire / canton <i>CHF</i> 1)	Actifs issus des réserves de cotisations d'employeur <i>CHF</i>	Total immobilisations financières <i>CHF</i>
<b>Coûts d'acquisition</b>						
Etat au 01.01.2015	263 000	28 073	400 000	86 030 000	204 181	86 925 254
Entrées	49 821	0	0	0	200 000	249 821
Résultat société associée	0	70 729	0	0	0	70 729
Sorties	0	0	0	-2 380 000	0	-2 380 000
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>312 821</b>	<b>98 802</b>	<b>400 000</b>	<b>83 650 000</b>	<b>404 181</b>	<b>84 865 804</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur</b>						
Etat au 01.01.2015	0	0	0	0	0	0
Corrections de valeur	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>312 821</b>	<b>98 802</b>	<b>400 000</b>	<b>83 650 000</b>	<b>404 181</b>	<b>84 865 804</b>
<b>Coûts d'acquisition</b>						
Etat au 01.01.2016	312 821	98 802	400 000	83 650 000	404 181	84 865 804
Entrées	20	0	0	0	200 000	200 020
Résultat société associée	0	118 144 <sup>3)</sup>	0	0	0	118 144
Sorties	0	0	0	-1 800 000	0	-1 800 000
Reclassifications	0	0	0	-700 000	0	-700 000
<b>Etat au 31.12.2016</b>	<b>312 841</b>	<b>216 946</b>	<b>400 000</b>	<b>81 150 000</b>	<b>604 181</b>	<b>82 683 968</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur</b>						
Etat au 01.01.2016	0	0	0	0	0	0
Corrections de valeur	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.2016</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2016</b>	<b>312 841</b>	<b>216 946</b>	<b>400 000</b>	<b>81 150 000</b>	<b>604 181</b>	<b>82 683 968</b>

**1) Créances actionnaire / canton**

En raison de la loi sur les soins hospitaliers en vigueur dans le canton de Berne jusqu'à fin 2011, les investissements ont été intégralement ou partiellement financés par le canton au moyen de subventions. Ce montant représente la somme dont le Centre hospitalier Bienne peut encore disposer pour des investissements.

**2) Participations**

**ARB SA pour le secteur ambulancier de la région bienneise, Biel/Bienne**  
Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

**Localmed Biel/Bienne SA, Biel/Bienne**  
Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

	31.12.2016	31.12.2015
Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	66,6%	66,6%
Consolidation: intégrale		

	31.12.2016	31.12.2015
Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	50,0%	50,0%
Consolidation: méthode de mise en équivalence		

3) Comprend les résultats 2015 et 2016 de Localmed Biel/Bienne SA

**Titres significatifs****PET Diagnostik AG**

Entreprise collective de l'Hôpital de l'Île, du groupe Lindenhof-Sonnenhof, du Centre hospitalier Bienne SA et de Aurea Borealis AG

	31.12.2016	31.12.2015
Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation	4,2%	4,2%
Valeur comptable	250 000	250 000

**Centre de radio-oncologie Bienne – Seeland – Jura bernois SA**

Centre régional de traitement des maladies tumorales par radiothérapie

	31.12.2016	31.12.2015
Capital actions nominal	2 700 000	2 700 000
Taux de participation	0,4%	0,4%
Valeur comptable	13 000	13 000

8

**Immobilisations incorporelles**

	Logiciels CHF	Goodwill CHF	Total CHF
<b>Coûts d'acquisition</b>			
État au 01.01.2015	10 126 079	271 927	10 398 006
Entrées	1 180 591	0	1 180 591
Sorties	-3 855 162	0	-3 855 162
<b>État au 31.12.2015</b>	<b>7 451 508</b>	<b>271 927</b>	<b>7 723 435</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur</b>			
État au 01.01.2015	5 517 150	271 927	5 789 077
Sorties	-3 855 162	0	-3 855 162
Amortissements ordinaires	1 518 839	0	1 518 839
<b>État au 31.12.2015</b>	<b>3 180 827</b>	<b>271 927</b>	<b>3 452 754</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>4 270 681</b>	<b>0</b>	<b>4 270 681</b>
<b>Coûts d'acquisition</b>			
État au 01.01.2016	7 451 508	271 927	7 723 435
Entrées	547 449	0	547 449
Sorties	-42 598	0	-42 598
<b>État au 31.12.2016</b>	<b>7 956 359</b>	<b>271 927</b>	<b>8 228 286</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur</b>			
État au 01.01.2016	3 180 827	271 927	3 452 754
Sorties	-42 598	0	-42 598
Amortissements ordinaires	1 785 687	0	1 785 687
<b>État au 31.12.2016</b>	<b>4 923 916</b>	<b>271 927</b>	<b>5 195 843</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2016</b>	<b>3 032 443</b>	<b>0</b>	<b>3 032 443</b>

31.12.2016 31.12.2015

CHF CHF

9

**Dettes résultant de livraisons et de prestations**

Dettes résultant de livraisons et de prestations de tiers	8 396 005	9 010 531
Dettes résultant de livraisons et de prestations actionnaire / canton	0	39 008
<b>Total</b>	<b>8 396 005</b>	<b>9 049 539</b>

**Dettes d'investissements non payées**

<b>Dettes d'investissements non payées</b>	<b>1 347 384</b>	<b>2 753 804</b>
Variation par rapport à l'exercice précédent	-1 406 420	964 544

10

**Autres dettes à court terme**

Dettes envers des tiers	3 653 808	3 053 575
Dettes envers l'actionnaire / canton	0	1 423 268
Dettes envers les institutions de prévoyance	448 124	445 811
<b>Total</b>	<b>4 101 932</b>	<b>4 922 654</b>

11

**Passifs de régularisation**

Vacances dues	1 734 647	1 659 167
Heures supplémentaires dues	1 969 415	1 831 081
Remboursement chiffre d'affaires aux caisses maladie (LCA)	0	71 311
Délimitation coûts du personnel	965 178	1 113 211
Autres passifs de régularisation	1 571 032	1 607 150
<b>Total</b>	<b>6 240 272</b>	<b>6 281 920</b>

12

## Autres dettes à long terme / fonds

	Fonds scientifiques	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Valeur comptable au 01.01.2015</b>	<b>382 419</b>	<b>382 419</b>
Reclassification en tant que dettes à court terme	48 747	48 747
Apports avec incidence sur le résultat	52 695	52 695
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-40 403	-40 403
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>443 458</b>	<b>443 458</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.2016</b>	<b>443 458</b>	<b>443 458</b>
Apports avec incidence sur le résultat	27 137	27 137
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-51 579	-51 579
<b>Valeur comptable au 31.12.2016</b>	<b>419 016</b>	<b>419 016</b>

13

## Provisions

	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Autres	Total
	<i>CHF</i> 1)	<i>CHF</i> 2)	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Valeur comptable au 01.01.2015</b>	<b>5 213 245</b>	<b>475 000</b>	<b>1 220 000</b>	<b>30 000</b>	<b>6 938 245</b>
Constitution	5 745 783	130 928	198 834	0	6 075 545
Utilisation	0	-90 928	-118 834	0	-209 762
Dissolution	-2 973 664				-2 973 664
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>7 985 364</b>	<b>515 000</b>	<b>1 300 000</b>	<b>30 000</b>	<b>9 830 364</b>
dont provisions à court terme	7 799 364	0	0	30 000	7 829 364
dont provisions à long terme	186 000	515 000	1 300 000	0	2 001 000
<b>Valeur comptable au 01.01.2016</b>	<b>7 985 364</b>	<b>515 000</b>	<b>1 300 000</b>	<b>30 000</b>	<b>9 830 364</b>
Constitution	116 000	213 745	144 043		473 788
Utilisation	-7 492 596	-88 745	-104 043		-7 685 384
Dissolution	-221 768			-30 000	-251 768
<b>Etat au 31.12.2016</b>	<b>387 000</b>	<b>640 000</b>	<b>1 340 000</b>	<b>0</b>	<b>2 367 000</b>
dont provisions à court terme	156 000	230 000	170 000	0	556 000
dont provisions à long terme	231 000	410 000	1 170 000	0	1 811 000

<sup>1)</sup> A la suite de la baisse de la valeur du point tarifaire TARMED pour les années 2010 à 2015, une somme de CHF 7,5 millions a été versée aux caisses maladie. La provision est nécessaire pour couvrir les risques liés aux tarifs provisoires pour la gériatrie et la réadaptation. Il suscite un solde pour le remboursement TARMED 2015.

<sup>2)</sup> Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

14

**Produits envers les patients**

	2016	2015
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Recettes stationnaires	132 543 348	127 971 910
Variation traitements stationnaires en cours	159 989	-514 178
Recettes ambulatoires	64 512 219	61 427 968
Modification prestations ambulatoires non décomptées	15 617	-53 439
Réduction sur les recettes	-317 382	99 610
<b>Total</b>	<b>196 913 791</b>	<b>188 931 871</b>

15

**Autres produits**

Contrat de prestations canton	5 174 659	3 018 636
Prestations à des tiers	5 532 693	5 592 092
Produits issus des pools	58 467	364 242
<b>Total</b>	<b>10 765 819</b>	<b>8 974 970</b>

<sup>1)</sup> L'augmentation des produits liés au contrat de prestations avec le canton est due à l'augmentation des dédommagements pour les transports de malades de CHF 1,5 million ainsi qu'à une augmentation des contributions au financement de la formation continue des médecins de CHF 0,4 million.

16

**Charges de personnel**

Charges salariales	110 076 561	106 482 962
Charges des honoraires médecins internes	37 000	39 705
Charges sociales	17 727 537	16 977 203
Autres charges de personnel	2 641 773	2 721 594
<b>Total</b>	<b>130 482 871</b>	<b>126 221 464</b>

17

## Prévoyance professionnelle

Pour la prévoyance professionnelle du personnel du Centre hospitalier Bienne SA, il existe différents contrats d'affiliation dont les plans de prévoyance se basent sur la primauté des cotisations.

Groupe d'assurés	Nombre de coll.	Œuvre de prévoyance	Primauté	Autres indications
Tous les collaborateurs hors médecins-assistants et chefs de clinique	1 211	Fondation de prévoyance CHB SA	Primauté des cotisations	Fondation commune avec ARB SA pour le secteur ambulancier de la région de Bienne
Médecins-assistants et chefs de clinique	123	ASMAC	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-assistants et chefs de clinique
Médecins-chefs et chefs de service	50	VLSS Valitas	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-chefs et chefs de service

	31.12.16	31.12.15
	CHF	CHF
<b>Engagements envers des institutions de prévoyance</b>		
Cotisations	448 124	445 811

### Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)

	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultat de RCE dans charges de personnel	
	31.12.2016	31.12.2016	31.12.2016	2016	31.12.2015	2016	2015
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	404 181	0	404 181	200 000	204 181	-200 000	0
<b>Total</b>	<b>404 181</b>	<b>0</b>	<b>404 181</b>	<b>200 000</b>	<b>204 181</b>	<b>-200 000</b>	<b>0</b>

### Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

	Couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique en faveur de l'entreprise	Modification avec incidence sur le résultat	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel		
	31.12.2016	31.12.2016	31.12.2015	2016	2016	2015	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
Fondation de prévoyance CHB	24 500 000	0	0	0	7 610 812	7 610 812	7 382 032
ASMAC	<sup>1)</sup>	0	0	0	842 394	842 394	832 754
VLSS Valitas	<sup>1)</sup>	0	0	0	316 772	316 772	307 208
<b>Total</b>	<b>24 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 769 978</b>	<b>8 769 978</b>	<b>8 521 994</b>

<sup>1)</sup> Les deux fondations de prévoyance présentent au jour de référence 31.12.2016 des taux de couverture supérieurs à 100 %.

2016	2015
CHF	CHF

18

## Matériel médical d'exploitation

Médicaments	17 384 049	14 499 939
Implants	3 880 163	3 755 249
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	8 970 279	8 582 522
Produits chimiques et réactifs	1 980 074	1 550 216
Prestations tierces médicales, diagnostiques et thérapeutiques	9 452 604	9 277 939
Autre matériel médical d'exploitation	52 639	35 941
<b>Total</b>	<b>41 719 808</b>	<b>37 701 806</b>

L'augmentation des coûts des médicaments s'explique par l'accroissement des prestations de CHF 2,4 millions pour les patients et patientes ambulatoires, en tenant compte d'une baisse de la marge.

19

## Autres charges

Produits alimentaires	2 037 045	2 118 304
Charges de ménage	2 313 609	2 108 271
Charges d'entretien et de réparation	4 520 876	4 100 533
Charges d'utilisation des installations	1 859 176	1 557 215
Charges d'énergie et d'eau	1 686 901	1 690 087
Charges d'admin. et d'informatique	7 794 592	8 167 479
Autres charges liées aux patients	416 430	694 979
Autres charges non liées aux patients	2 941 000	2 484 904
<b>Total</b>	<b>23 569 629</b>	<b>22 921 772</b>

Les autres charges de l'exercice 2015 comprennent un montant unique de CHF 0,8 million pour les coûts liés aux activités du 600<sup>e</sup> anniversaire du Centre hospitalier Bienne.

20

## Résultat financier

Produit des intérêts des capitaux	52 063	28 025
<b>Total produits financiers</b>	<b>52 063</b>	<b>28 025</b>
Autres charges financières	21 009	36 669
<b>Total charges financières</b>	<b>21 009</b>	<b>36 669</b>

21

## Résultat extraordinaire

Produits extraordinaires risques tarifaires	0	3 534 000
<b>Total Produits extraordinaires</b>	<b>0</b>	<b>3 534 000</b>
Charges extraordinaires risques tarifaires	0	3 890 047
<b>Total Charges extraordinaires</b>	<b>0</b>	<b>3 890 047</b>

Les produits extraordinaires de CHF 3,5 millions de l'exercice précédent concernent essentiellement la dissolution de provisions suite à l'aboutissement des négociations tarifaires concernant les baserates dans le domaine stationnaire 2012 à 2013 ainsi que, partiellement, les tarifs de la gériatrie et de la réhabilitation 2012 à 2014.

Les charges extraordinaires de CHF 3,9 millions de l'exercice précédent concernent la création de provisions pour les années 2012 à 2014 suite à un arrêt du Tribunal administratif fédéral fixant la valeur du point TARMED à CHF 0.86 au lieu des CHF 0.91 facturés avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La dissolution ainsi que la constitution des provisions sont considérées comme exceptionnelles. Le litige tarifaire TARMED a été tranché par le Tribunal administratif fédéral. Cet état de fait est exceptionnel – tout comme la décision de baisser la valeur du point tarifé. Une attribution, tant de la charge que du produit, au résultat d'exploitation donnerait une fausse image des prestations de l'hôpital en 2015; cela aussi bien dans le domaine stationnaire (baserate et CMI) que dans le domaine ambulatoire (la valeur du point tarifé).

22

## Justification des fonds propres

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
<b>Capital actions</b>		
	7 750 000	7 750 000
<p>Le capital actions est réparti en 7750 actions nominatives de chacune CHF 1000.00; les actions sont entièrement libérées. Les actions sont assorties d'une restriction et sont la propriété du canton de Berne pour 99,75% et de la Fondation Wildermeth à Bienne pour 0,25%.</p>		
<b>Réserves légales</b>		
Montant total des réserves légales et statutaires non distribuables	2 350 000	2 350 000

## Informations supplémentaires

### Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne, société anonyme

### Nombre de postes à plein temps

Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	1058	1025
--	------	------

### Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Medizinisches Zentrum Biel GmbH – MZB (locaux cabinets 355 m <sup>2</sup> – de juillet 2013 à mai 2018)	143 769	245 253
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	759 790	1 075 402
	<b>903 559</b>	<b>1 320 655</b>
Echus 2016	–	432 376
Echus 2017	439 282	432 376
Echus 2018	377 364	373 177
Echus 2019	86 913	82 726
	<b>903 559</b>	<b>1 320 655</b>

### Dettes envers des institutions de prévoyance

	448 124	445 811
--	---------	---------

### Actifs avec restriction d'utilisation

Immobilisations financières (caution locative)	49 841	49 821
--	--------	--------

### Engagements conditionnels

Selon la loi sur les soins hospitaliers et la décision de l'administration fiscale du canton de Berne, la société, en raison de la poursuite d'une activité d'intérêt public, n'est ni assujettie aux impôts cantonaux et communaux ni aux impôts fédéraux directs pour les activités consignées dans les contrats de prestations. La société n'est pas encore taxée définitivement depuis 2007, et l'application et la mise en œuvre des dispositions ci-dessus par l'administration fiscale ne sont pas encore connues à l'heure actuelle. Il demeure donc des incertitudes quant au montant des paiements d'impôts éventuels à partir de l'année 2007.

### Honoraires de l'organe de révision (incl. taxe sur la valeur ajoutée)

Prestations de révision	83 495	78 807
Autres prestations	31 136	90 225
<b>Total</b>	<b>114 631</b>	<b>169 032</b>

31.12.2016 31.12.2015

CHF CHF

## Informations supplémentaires

### Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

#### Indemnités au conseil d'administration (CHB)

Manuel Fricker	18 086	17 776
Urs Metzger	18 718	17 120
Philippe Paroz, vice-président	19 038	15 300
Fredy Sidler, président	34 275	32 736
Thomas von Burg	18 409	16 478
<b>Total</b>	<b>108 526</b>	<b>99 410</b>
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

#### Indemnités au comité directeur (CHB)

<b>Total</b>	<b>1 472 708</b>	<b>1 550 362</b>
dont montant le plus élevé: Bruno Letsch, président	398 848	400 132
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Le recul des indemnisations s'explique pour l'essentiel par des vacances de plusieurs mois à la tête des secteurs Soins et Exploitation.

#### Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique (CHB)

<b>Total</b>	<b>10 103 136</b>	<b>10 099 018</b>
--------------	-------------------	-------------------

### Transactions significatives avec les parties liées

#### Actionnaire canton de Berne

Produits envers les patients	59 062 541	57 490 971
Contrat de prestation avec le canton	5 174 659	3 018 636
Créances au 31.12.	3 105 140	2 772 987
Créance concernant les projets du fonds hospitalier au 31.12.	82 371 703	83 650 000
Versements concernant les projets du fonds hospitalier	1 800 000	2 380 000
Engagements au 31.12.	-	1 423 268

#### Actionnaire minoritaire: Ville de Bienne

Dettes au 31.12.	2 635	39 008
------------------	-------	--------

#### Evénements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 6.4.2017. Jusqu'à cette date, il n'est survenu après la clôture du bilan aucun événement portant atteinte de manière significative à la fiabilité des comptes annuels.

# Rapport de l'organe de révision



## **Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA Biel/Bienne**

### **Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 2 à 20) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

#### **Responsabilité du Conseil d'administration**

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern  
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



### ***Rapport sur d'autres dispositions légales***

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Held'.

**Peter Held**  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Gebhart'.

**Severin Gebhart**  
Expert-réviseur

Bern, le 6 avril 2017



